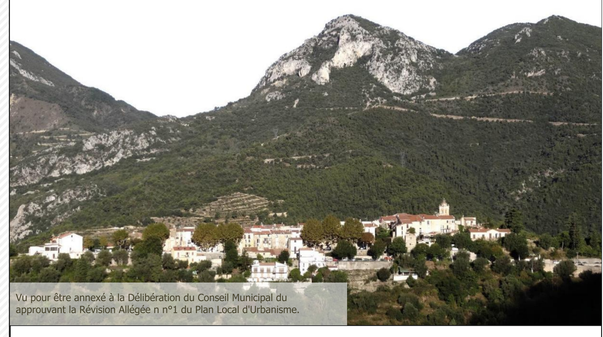
DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

Commune de **Castellar**

Plan Local d'Urbanisme

5.A PLAN DE ZONAGE
PLANCHE GENERALE

REVISION ALLEGEE N°1



Vu pour être annexé à la Délibération du Conseil Municipal du approuvant la Révision Allégée n n°1 du Plan Local d'Urbanisme.

UA Nom de zone du PLU

Zonage du PLU

Emplacement réservé (L123-1-5 V et R123-11d du Code de l'Urbanisme)

Emplacement réservé (L123-1-5 V et R123-11d du Code de l'Urbanisme)

Espace boisé classé à conserver ou à créer (Article L.130.1 du Code de l'Urbanisme)

Espaces verts protégés (L123-1-5 III 2° et R123-11h du Code de l'Urbanisme)

Orientations d'aménagement et de programmation (L123-1-4 et R123-3-1 du Code de l'Urbanisme)

Batiment autorisé à un changement de destination

Zone d'aménagement concerté (R123-13-2 du Code de l'Urbanisme)

Secteur de diversité commerciale à protéger

Voirie principale

N

0 250 500 m

Echelle: 1 / 5000ème